

Loi de finances 2025 pour les Armées : priorité à l'équipement et l'intelligence artificielle

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Europe de
l'Ouest,PERIODES,REGIONS,THEMATIQUES
18 octobre 2024



Le projet de loi de finances 2025 prévoit un budget des armées de 50,5 milliards d'euros, en hausse par rapport à 2024, conforme à la loi de programmation militaire 2024-2030. Ce budget permettra de renforcer les capacités de défense, avec des investissements dans l'équipement, l'intelligence artificielle, et la fidélisation des effectifs.

Projet de loi de finances 2025 : le budget des armées conforme à la loi de programmation militaire 2024-2030

- Présenté le 10 octobre en Conseil des ministres, le projet de loi de finances 2025 prévoit une hausse du budget des armées.
- Le budget de la mission « Défense » sera porté à 50,5 milliards d'euros de crédits de paiement hors pensions, soit 3,3 milliards de plus qu'en loi de finances initiale 2024.
- Un budget stable, ces dernières années, est consacré à la mission « Anciens combattants

», avec 1,8 milliard d'euros de crédits de paiement.

- Conforme à la trajectoire fixée par la loi de programmation militaire 2024-2030, ce budget consolide la cohérence du modèle d'armée et accélère les efforts engagés en matière de fidélisation, d'intelligence artificielle et de reconstituer des stocks de munitions.

Le Projet de loi de finances (PLF) 2025 constitue la deuxième année de mise en œuvre de la Loi de programmation militaire 2024-2030 (LPM). Dotée de 50,5 milliards d'euros de crédits de paiement hors pensions, la mission « Défense » permettra de poursuivre le renforcement des capacités de nos armées, dans un contexte stratégique mondial en constante mutation, marqué par le durcissement de la compétition entre acteurs et le retour de la guerre de haute intensité sur le continent européen.

L'année 2025 sera marquée par :

- **une augmentation des effectifs de 700 ETP**, au profit du renseignement, du cyber, de l'IA, du renforcement des capacités majeures des armées et de la transformation du ministère dans le domaine du soutien ;
- **une intensification de la préparation opérationnelle des forces**, à laquelle seront consacrés 7,8 milliards de crédits de paiement, soit près de 364 millions d'euros d'augmentation par rapport à 2024 au service de la montée en puissance de nos forces ;
- **des investissements sur les équipements** : 10,6 milliards d'euros de livraisons d'équipements dans les trois milieux en 2025, soit 16% supplémentaires par rapport à 2024, concrétisant la montée en cadence prévue en LPM ;
- **un niveau élevé de commandes**, correspondant aux priorités capacitaires définies dans la LPM 2024-2030, avec 20,2 milliards d'euros de commandes au profit de la poursuite de notre réarmement.

Le budget 2025 des armées marquera certains efforts prioritaires, notamment en matière de :

- **fidélisation 360 des militaires et civils du ministère**, avec 265 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires alloués ;
- **développement de l'intelligence artificielle de défense**, avec 300 millions d'euros de crédits de paiement dédiés, soit un effort supplémentaire de 100 millions d'euros ;
- **reconstituer des stocks de munitions**, avec 1,9 milliard d'euros de crédits de paiement, prenant en compte les retours d'expérience des conflits en Ukraine, des actions de feu en mer rouge et l'importance des stocks.

« 2025 est ainsi une année où les résultats concrets seront démultipliés, dans chaque unité, pour améliorer sensiblement le quotidien de nos soldats et de leurs familles. Depuis l'élection du Président de la République il y a sept années, le budget de nos armées a augmenté de 16 milliards d'euros. C'est un effort de la Nation qui était nécessaire pour réparer ce que

plusieurs décennies de restrictions budgétaires avaient abîmé dans nos armées. » Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants.

Retrouvez tous les chiffres clés de la mission « Défense » 2025 dans la [plaquette réalisée](#) par le ministère des Armées et des Anciens combattants.